



Revue de Presse n°6 du 8 décembre 2020

Actualités de l'Enseignement Supérieur	2
Actualités de l'Enseignement 1 ^{aire} & 2 ^{aire}	9
Égalité.....	11

Actu | Parcoursup

«Parcoursup, plateforme incontournable vers le supérieur», L'ÉTUDIANT, publié le 30/11/2020.

<https://www.letudiant.fr/etudes/parcoursup/parcoursup-plateforme-incontournable-vers-le-superieur.html>

« Depuis 2018, Parcoursup est apparu dans notre langage et en particulier dans celui des élèves de terminale. Un drôle de mot pour désigner une plateforme qui permet aux bacheliers d'accéder au supérieur.

Fini l'envoi des dossiers papier, les inscriptions sur Minitel, la plateforme APB... Place à Parcoursup. Instauré par la loi ORE (relative à l'orientation et à la réussite des étudiants), le site répertorie la majorité des formations accessibles juste après le bac. En tant que lycéen, impossible (ou presque) d'y échapper.

Tel un immense répertoire, Parcoursup vous permet de vous faire une idée globale de toutes les formations post-bac auxquelles vous pouvez postuler. Car si la formation que vous visez s'y trouve, vous n'avez pas d'autre choix que d'y postuler via ce portail.

La plateforme est ouverte à tous à partir du moment où vous émettez le souhait d'intégrer la première année d'une formation. Les principaux utilisateurs sont les élèves de terminale, futurs bacheliers. Mais les étudiants peuvent aussi postuler, uniquement s'ils souhaitent se réorienter et reprendre un cursus en première année (et non pas en cas de redoublement). Derniers candidats potentiels : ceux en reprise d'étude. Il n'y a pas d'âge pour s'inscrire sur Parcoursup.

En 2020, plus de 17.000 formations étaient disponibles sur Parcoursup. Il s'agit de formations non sélectives comme les licences mais aussi de formations sélectives telles que les BTS, BUT (ex-DUT), classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), instituts d'études politiques (IEP) et toutes les écoles spécialisées (commerce, ingénieurs, IFSI, formations paramédicales, métiers de la culture, du social...). Les formations en apprentissage y sont également incluses.

Pour trouver votre formation, il vous suffit de vous rendre sur le site Parcoursup.fr. Après avoir lancé la requête sur la carte interactive, voyez si la formation que vous cherchez apparaît ou non dans les résultats. Car certaines écoles conservent encore leur propre calendrier de recrutement. Dans ce cas, vous devez suivre la procédure indiquée sur le site de l'établissement.

Sur Parcoursup, vous procédez à votre préinscription dans un établissement. Cela signifie que vous pouvez y constituer votre dossier, émettre des vœux pour les formations qui vous intéressent puis confirmer votre choix lors de la phase d'admission.

Parcoursup est donc un portail qui met en lien les candidats et les formations. En revanche, ce sont bien les responsables de formation, et non la plateforme, qui décident de votre admission. Une fois votre vœu validé, vous devrez encore procéder à votre inscription administrative... Cette fois, en dehors de Parcoursup.»

Actu | Concours

«Des écoles de commerce ou d'ingénieurs bouleversent leurs modalités de sélection», SOURCE, publié le 03/12/2020.

https://www.lemonde.fr/campus/article/2020/12/03/des-ecoles-de-commerce-ou-d-ingenieurs-bouleversent-leurs-modalites-de-selection_6062077_4401467.html (article complet réservé aux abonnés)

« Terminées les épreuves rassemblant des centaines de candidats dans des immenses salles d'examens. Les étudiants seront évalués sur leur dossier scolaire ou universitaire ou bien, pour certaines, par des tests ou examens en ligne, à passer chez soi. Ce sont avant tout les concours post-bac et d'admissions parallèles (qui permettent une entrée à bac +2 ou bac +3 dans les programmes « grande école ») qui sont touchés par ces bouleversements – les concours « prépa », eux, restent inchangés.

Une trentaine de cursus sont concernés : les programmes « post-bac » (bachelors) et les concours « admissions parallèles » des écoles de commerce de la banque Ecricome (Neoma, Kedge, EM Strasbourg, Rennes School of Business) ; les écoles de commerce du concours Accès (Esdes, Essca, Iéseg) ; les écoles d'ingénieurs post-bac du concours Advance (Epita, l'Esme Sudria, l'Ipsa, Sup'Biotech) et de Puissance Alpha (quinze écoles, dont 3iL Ingénieurs, CPE Lyon, EBI, Efrei Paris...), le concours Passerelle (qui rassemble neuf écoles de commerce).

Ces écoles privées, qui n'ont plus à organiser ces coûteuses épreuves écrites dans différentes villes, y voient de multiples avantages. Le premier : augmenter leur nombre de candidats, alors que la barrière psychologique du concours, avec un déplacement à prévoir, n'existera plus. Mais ce n'est pas le seul. « En avril dernier, à cause de l'épidémie, nous avons été contraints de sélectionner nos étudiants sur leur dossier, et nous nous sommes rendu compte que ce dernier, couplé avec l'intégration dans Parcoursup, donnait beaucoup plus de renseignements sur les profils des élèves que les résultats aux concours », remarque Fabrice Bardèche, vice-président de Ionis Education Group, qui rassemble les écoles du concours Advance. [...]»

«Le concours Puissance Alpha annule ses épreuves écrites en 2021», L'ÉTUDIANT, publié le 30/11/2020.

<https://www.letudiant.fr/etudes/ecole-ingenieur/le-concours-puissance-alpha-annule-ses-epreuves-ecrites-en-2021.html>

«Les élèves de terminale n'ont pas encore exprimé leurs vœux sur la plateforme d'orientation dans l'enseignement supérieur Parcoursup mais le concours Puissance Alpha anticipe et prend la décision d'annuler les épreuves écrites initialement prévues en avril 2021. [...]»

Le concours Puissance Alpha fait évoluer une partie de ses modalités d'évaluation en privilégiant le facteur humain dans sa notation. Le concours précise qu'il "maintient ses principes de notation et remplace la note d'épreuves écrites par une note individuelle donnée à chaque élève, par chaque école, pour chaque programme, selon ses propres critères." [...]

Le concours Puissance Alpha choisit également de baisser ses frais d'inscription afin de venir en soutien aux familles. Les élèves en terminale générale devront dépenser 90 euros au lieu de 120 euros pour présenter leur candidature au concours.»

«Écoles de commerce: le concours Sesame organise ses épreuves écrites en ligne en 2021 à cause du Covid-19», LE FIGARO, publié le 28/11/2020.

https://etudiant.lefigaro.fr/article/ecoles-de-commerce-le-concours-sesame-organise-ses-epreuves-ecrites-en-ligne-en-2021-a-cause-du-covid-19_66fb447a-30c1-11eb-abce-328b047af70c/

« Les épreuves écrites de l'édition 2021 du concours Sesame se feront en ligne en raison de l'épidémie de Covid-19. Celui-ci ouvre les portes de 14 grandes écoles de commerce: les BBA (programmes en quatre ans) de Skema, d'Excelia BS, le Cesem de Neoma, de l'Essec, de l'EM Lyon, de Kedge, de SCSB. Et les programmes en cinq ans de Kedge (EBP international), EBS, EDC, EMLV, EM Normandie, ESCE, Ipag, PSB, Neoma (Tema).

Le concours Sesame a indiqué que le mercredi 7 avril 2021, les épreuves se dérouleront via la plateforme TestWe. «Ce dispositif s'accompagne d'un système de surveillance à distance (prise de photos et son en continu) des candidats, avec pour chacun d'eux, un test obligatoire permettant à la fois de valider le bon fonctionnement technique de la solution (un lien de téléchargement leur aura été envoyé par mail préalablement), et également de les familiariser avec le dispositif en amont du concours», écrit Sesame dans un communiqué de presse.

Par ailleurs, avant le démarrage de chaque épreuve le jour J, pour davantage vérifier qu'aucune triche et usurpation d'identité ne s'opère chez les candidats, «une double identification par webcam dans un environnement sécurisé permettra d'authentifier chacun des candidats».

[...]»



«Ecoles de commerce : post-bac et post-prépa, la vraie différence», L'EXPRESS, publié le 04/12/2020.

https://www.lexpress.fr/education/ecoles-de-commerce-post-bac-et-post-prepa-la-vraie-difference_2139911.html

« Il n'est pas toujours facile de se repérer dans la jungle des écoles de commerce. Entre les établissements accessibles directement après le bac et ceux ouverts après une prépa, faire son choix peut virer au casse-tête. Pour autant, des différences claires existent entre ces deux modèles.

En choisissant une école post-bac, l'étudiant s'engage pour cinq années d'études après avoir, comme le terme l'indique, passé un concours immédiatement à la suite de son diplôme de fin de lycée. Un gage de tranquillité pour les élèves, qui s'épargnent ainsi la pression de la prépa, de la compétition, et qui obtiendront néanmoins, à l'issue de leurs études, un master d'une grande école de commerce reconnue par l'Etat. Par ailleurs, un programme grande école (PGE) en cinq ans permet de rester dans la même institution sur une longue durée, ce qui est utile pour peaufiner ses choix d'orientation et de spécialisation. [...]

Pas d'illusion, cependant. Pour ceux qui visent le haut du tableau, comme HEC, l'Essec ou l'ESCP, passer par une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) reste une étape obligatoire. Mais ce choix est réservé exclusivement aux tout meilleurs. Les étudiants qui entrent dans ce parcours ont deux ans pour acquérir des bases méthodologiques solides avant d'intégrer une école en trois ans puis de se spécialiser. "La prépa, c'est intense et compétitif. Pendant deux ans, les jeunes préparent un concours très difficile. Mais, ce faisant, ils acquièrent des bases, des méthodes de travail solides et, surtout, une culture générale qui leur sera utile toute la vie", s'enthousiasme, en expert, Sébastien Chantelot.

Une fois dans l'école, tout change. La première année reprend les connaissances fondamentales du management ; les deuxième et troisième sont consacrées à la spécialisation. La plupart des étudiants effectuent également une césure de six mois ou d'un an pour vivre plusieurs expériences professionnelles. "En école post-CPGE, ils doivent concentrer l'ensemble de leurs choix sur deux ans seulement, puisque la première année est très généraliste. Or nombre d'entre eux ont besoin de délais plus longs pour se décider. C'est pourquoi ils peuvent avoir recours à des césures et à des échanges internationaux", poursuit le directeur d'Excelia BS.

Quand on analyse le classement général, les dix premières places sont monopolisées par des écoles post-prépa, à l'exception de deux d'entre elles : l'Iéseg, établissement historique, qui se maintient à la 8e position, et l'Essca, au 16e rang, suivie de près par l'EMLV (18e). A l'inverse, sur les 12 écoles du bas de tableau, on en retrouve 9 accessibles après le bac et 3 après une prépa. Reste que tous les établissements présents dans le classement offrent les gages de qualité requis, notamment la reconnaissance de l'Etat, le visa - qui confirme la valeur de la formation - et le grade de master. Beaucoup partent également en quête d'accréditations internationales comme AACSB, Equis ou encore AMBA, autres labels de qualité. "Finalement, tout dépend de ce que souhaite l'étudiant. S'il vise une école du top 5, il doit passer par une prépa. S'il cherche un établissement moins prestigieux, mais proche de ses valeurs et de son profil, il optera plutôt pour des écoles post-bac de très bonne qualité", analyse Sébastien Chantelot. »

«Écoles de commerce: «J'ai intégré Grenoble EM après une licence de psycho», LE FIGARO, publié le 29/11/2020.

https://etudiant.lefigaro.fr/article/ecoles-de-commerce-j-ai-integre-grenoble-em-apres-une-licence-de-psycho_85653866-2dac-11eb-abce-328b047af70c/

« Les écoles de commerce, Zoé Pon, 21 ans, y a pensé dès le collège, mais elle hésitait. Après son bac S obtenu au lycée Berthelot de Toulouse en 2016, elle prend une année sabbatique pour travailler au Secours populaire et au sein d'autres associations. «Déjà, au lycée j'étais partie en voyage humanitaire au Sénégal auprès de lépreux. J'ai été marquée par ces rencontres et j'ai voulu faire de l'humain mon métier», raconte-t-elle.

À son retour, elle opte pour une licence de psychologie à l'université Jean-Jaurès de Toulouse. «J'ai passé deux très bons semestres. Mais en deuxième année, je me suis aperçue du manque de débouchés, à part professeur ou psychologue», dit-elle. Elle repense alors à sa première envie, tente les concours des admissions parallèles et décroche Grenoble EM. «Inespéré», selon elle.

Lorsqu'elle arrive en septembre 2019 en première année du programme grande école (PGE) en même temps que ses nouveaux camarades qui sortent de prépa, elle sent que son parcours intrigue. «Je paraissais un peu exotique. On me demandait pourquoi j'avais fait deux ans de psycho», se rappelle l'étudiante. Mais elle n'a aucun regret, bien au contraire. «La psychologie me sert tous les jours. En cours de marketing, j'utilise mes acquis pour deviner ce qui peut plaire à un client.» Une analyse qui lui sert pour travailler seule, mais aussi avec les autres. Pour l'étudiante, apprendre le fonctionnement du cerveau est essentiel pour travailler efficacement en équipe. «Cela nous permet de tirer le meilleur de chacun et de bien avancer sur nos projets avec mes camarades en cours», affirme-t-elle.

Pour Zoé, son parcours n'a rien d'incroyable. «Cela demande du travail. Mais lorsque l'on trouve du sens à ce qu'on fait, on s'en sort. Rester curieux et motivé, c'est la clé pour réussir.»»

Actu | Écoles de commerce (suite)

«Le classement 2021 des grandes écoles de commerce», EDUCPROS, publié le 07/12/2020.

<https://www.letudiant.fr/educpros/actualite/le-classement-2021-des-grandes-ecoles-de-commerce.html>

« Au sein du top 5, immuable depuis plusieurs années, l'emlyon cède sa place de 4e à l'Edhec avec un seul point d'écart qui fait toute la différence. L'école lyonnaise perd notamment du terrain sur la durée du grade master qui est passée à trois ans en 2020, au lieu de cinq. Cette baisse est en partie dû à une instabilité de gouvernance de l'école lyonnaise depuis l'entrée au capital de Qualium, un fonds d'investissement en 2019.

Au-delà de ce changement, peu d'évolution à noter. HEC reste leader suivie de l'Essec et d'ESCP. Skema confirme sa position de 5e aux côtés d'emlyon. Elles sont suivies de Neoma qui se maintient à la 7e place, puis de Grenoble EM qui gagne une place, ex aequo avec l'Ieseg (8e). Kedge ferme la marche du top 10 comme l'an dernier. [...]

Au-delà de la tendance générale, certains indicateurs permettent aux écoles de montrer leurs points de différenciation. Ainsi, l'alternance permet aux plus petites écoles de se démarquer des grandes. En effet, les cinq écoles qui développent le plus l'alternance sont plutôt dans la deuxième partie du palmarès général avec l'Istec qui fait de l'alternance une force en l'ouvrant dès la première année d'études. Elle est suivie de l'ICD, de Paris School of business et de Brest BS. [...]

Rang 2021	Ecoles	Total points 2021
1	HEC Paris	75
2	Essec, Cergy-Pontoise	74
3	ESCP BS, Paris	71
4	Edhec BS, Lille, Nice, Paris	70
5	emlyon BS	69
5	Skema BS, Lille, Paris, Sophia Antipolis	69
7	Neoma BS, Reims, Rouen	65
8	Grenoble EM	63
8	Ieseg, Lille, Paris	63
10	Kedge BS, Bordeaux, Marseille	62
11	Rennes School of Business	59
12	Audencia BS, Nantes	58
13	Toulouse BS	57
14	ICN BS, Nancy, Paris	54
15	Montpellier BS	53

«Classement 2021 des grandes écoles de commerce post-bac», L'ÉTUDIANT, publié le 02/12/2020.

<https://www.letudiant.fr/palmares/liste-profil/palmares-des-grandes-ecoles-de-commerce/classement-des-grandes-ecoles-de-commerce-post-bac/home.html>

« Sans surprise, l'IESEG reste en tête du classement 2021 des écoles de commerce post-bac. Confortablement installée à la 8e place du classement général, cette école reste une valeur sûre. Elle est suivie de l'Essca qui retrouve la 2e place après l'avoir cédée l'an passé. Avec cinq places de plus au classement général, l'école angevine a su donner un coup d'accélérateur. Enfin, l'EMLV ferme la marche de ce trio et confirme son ascension parmi les meilleures écoles de commerce post-bac.

L'EM Normandie et PSB cèdent quelques places au classement général mais cela ne signifie pas que leur qualité est en baisse. PSB obtient le même nombre de points que l'an passé et EM Normandie n'en perd que deux. [...]

Rang	École	Excellence académique	Proximité des entreprises	Excellence internationale	Total des points 2021
1	IESEG, Lille, Paris	23	16	24	63
2	ESSCA, Angers, Paris, Aix-en-Provence, Lyon, Bordeaux	18	14	19	51
3	EMLV, Paris La Défense	16	17	16	49
4	EM Normandie, Le Havre, Caen, Paris	17	14	16	47
5	PSB, Paris	16	15	16	47

Actu | Écoles de commerce (suite)

« Découvrez le classement 2020 des masters en management du Financial Times », LE FIGARO, publié le 07/12/2020.

https://etudiant.lefigaro.fr/article/decouvrez-le-classement-2020-des-masters-en-management-du-financial-times_bbe9e408-38b1-11eb-9abd-077069581073/

« Le quotidien britannique Financial Times a diffusé ce dimanche 6 décembre, son classement 2020 des meilleures écoles de commerce d'Europe. Un palmarès qui constitue une hiérarchie particulièrement scrutée par les étudiants et recruteurs du monde entier. Un enjeu de taille, donc, pour les établissements français, qui se hissent cette année en haut du podium.

Parmi les critères du journal, se trouvent la qualité des enseignements, l'ouverture à l'international des élèves, les salaires de sortie ou encore le pedigree des professeurs. Et cette année, c'est HEC qui décroche la médaille d'or. [...]

De manière générale, les établissements tricolores rayonnent: quatre d'entre eux (HEC, l'Essec, l'Insead et l'ESCP-Europe) appartiennent au top 10 et sur les 90 écoles répertoriées, 22 représentent des Françaises. Ce résultat notable permet à la France de prendre l'ascendant sur ses voisins européens, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. À titre de comparaison, seules deux institutions britanniques apparaissent dans le top 10, avec en tout, 19 établissements britanniques sur les 90 exposées. [...]

Ce succès français s'explique déjà par la prise en compte par le quotidien d'un nouveau facteur, le bien-être étudiant. Et la France s'avère particulièrement au point sur ce volet. De même que pour le rapport qualité-prix, avec des frais de scolarité français très concurrentiels. [...] »

Classement 2020 du Financial Times : le top 10

Rang 2020	Nom de l'établissement	Rang 2019	Evolution
1	HEC Paris (France)	2	+1
2	London Business School (Royaume-Uni)	3	+1
3	Insead (France, Singapour, Emirats)	Pas dans le classement	/
4	Iese Business School (Espagne, Etats-Unis)	Pas dans le classement	/
5	Université Bocconi (Italie)	10	-5
6	Essec BS (France)	3	-3
7	Université Saint-Gall (Suisse)	1	-6
8	ESCP Europe (France, Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, Italie)	5	-3
9	ESMT Berlin (Allemagne)	35	+26
10	Université d'Oxford (Royaume-Uni)	Pas dans le classement	/



«Les écoles vétérinaires ouvrent une nouvelle voie d'accès post-bac», LE MONDE, publié le 08/12/2020.

https://www.lemonde.fr/campus/article/2020/12/08/les-ecoles-veterinaires-ouvrent-une-nouvelle-voie-d-acces-post-bac_6062577_4401467.html

« [...] La « voie royale », qui consiste à intégrer ces établissements après une classe préparatoire BCPST (biologie, chimie, physique et sciences de la terre), va devoir faire de la place à une nouvelle voie d'intégration. Sur les 700¹ étudiants qui intégreront les écoles en septembre 2021, 160 sortiront directement du lycée. En 2022, la cohorte d'étudiants postbac doublera, pour atteindre 320 élèves.

Pourquoi ouvrir un cursus postbac ? Pour réduire la durée des études, notamment. Alors que la plupart des pays européens exigent des cursus de cinq ou six ans pour devenir vétérinaire, il en faut souvent huit en France. En effet, 66 % des étudiants accèdent aux établissements sur concours après une, deux ou trois années d'études (en passant par une classe préparatoire ou en obtenant une licence). [...]

Pour se porter candidats, les lycéens devront inscrire, à partir du 21 janvier, les écoles nationales vétérinaires (ENV) parmi leurs vœux sur Parcoursup. Seuls les futurs bacheliers pourront le faire ; ceux qui ont obtenu leur bac les années précédentes ne sont pas autorisés à se présenter. Au total, 700 seront admissibles pour passer un concours. Celui-ci devrait se tenir fin avril sur le site de l'École nationale vétérinaire d'Alfort. Au final, les 160 candidats reçus seront classés et les premiers auront le choix de leur affectation parmi les quatre écoles : Alfort, Nantes, Lyon et Toulouse.

Comment se préparer ? « Aucune spécialité n'est obligatoire », peut-on lire sur le site Internet réservé à ce nouveau concours. Toutefois, les sciences de la vie et de la terre sont « fortement recommandées ». En clair, il est peu probable qu'un lycéen qui n'ait pas choisi cette spécialité soit sélectionné. Ensuite, les spécialités en mathématiques et physique-chimie seront également très appréciées par les recruteurs. [...]

«Les études pour devenir vétérinaire en pleine réforme», LE FIGARO, publié le 07/12/2020.

https://etudiant.lefigaro.fr/article/les-etudes-pour-devenir-veterinaire-en-pleine-reforme_5a2a83a8-3870-11eb-99de-e481acc9295a/

« [...] Premier changement majeur, en 2021, une voie d'accès complémentaire post-bac sera ouverte sur Parcoursup. Ce qui permettrait de raccourcir la durée des études, huit ans aujourd'hui, parmi les plus longues d'Europe. Ensuite, l'Assemblée nationale vient d'entériner la possibilité pour des écoles privées de former les futurs vétérinaires. UniLaSalle, un pôle d'enseignement supérieur privé spécialisé dans l'agroalimentaire et l'agriculture, créé par les Frères des écoles chrétiennes, devrait ouvrir une école à Rouen à la rentrée 2022. Les frais de scolarité s'élèveront à 15 000 euros par an.

Autant de changements décidés afin de rendre la formation de vétérinaire plus adaptée aux besoins du pays. En effet, aujourd'hui elle attire surtout des étudiants issus de milieux favorisés et de grande métropole qui boudent la « rurale » (la médecine des animaux d'élevage), [...] Ensuite, les écoles françaises ne suffisent pas à couvrir les besoins vétérinaires du pays. Si le nombre d'étudiants accueillis dans les quatre écoles vétérinaires a augmenté de 35 % depuis 2012, 47% des praticiens français ont suivi une formation à l'étranger, en Belgique et en Roumanie pour la majorité [...]

Quel sera l'impact de la réforme en 2021? [Dans] les quatre écoles vétérinaires, 160 [places] seront désormais réservées aux étudiants rentrés via Parcoursup, soit 40 par école. [Les] étudiants continueront à être recrutés par le concours A (post classe préparatoire), le concours B (après 120 ECTS acquis dans un diplôme de licence) et le concours C (après un BTS/BTSA/DUT ou une licence professionnelle). Les étudiants seront d'abord sélectionnés sur leurs notes et les fiches Avenir. Ensuite, les admissibles iront aux oraux destinés à évaluer leurs capacités de raisonnement et d'argumentation. [...] La maturité du projet professionnel compte aussi. Les étudiants ont parfois des idées préconçues sur le métier. «À la télévision, on voit beaucoup de vétérinaires œuvrant dans les zoos mais en réalité il y a très peu d'embauches dans ces structures». Loin des zoos, le métier peut aussi s'exercer dans l'industrie pour la fabrication d'aliments et de médicaments pour animaux, dans la recherche biomédicale... «Le métier ne consiste pas seulement à soigner des animaux. On peut aussi exercer les activités de contrôle des denrées alimentaires ou des abattoirs», poursuit Henri Chateau.

Tout au long du cursus, les étudiants pratiquent au sein de centres hospitaliers vétérinaires. «Ces hôpitaux constituent le premier lieu d'apprentissage. Au moins deux années du cursus sont concentrées sur cette immersion clinique», précise Henri Chateau. Ce qui n'empêche les stages dans des cabinets vétérinaires, les labos de recherche, les services d'hygiène... [...]

¹ 806 entrants en école vétérinaires : 646 par les 6 voies historiques et 160 par la nouvelle voie post bac, source : Arrêté du 29 octobre 2019 portant ouverture du concours commun d'accès dans les écoles nationales vétérinaires à la session 2020

«Brexit: les Français peuvent-ils encore étudier au Royaume-Uni?», LE FIGARO, publié le 07/12/2020.

https://etudiant.lefigaro.fr/article/brexit-les-francais-peuvent-ils-encore-etudier-au-royaume-uni_9adff384-386a-11eb-ab79-e5e940ddb946/

« La fin de la période de transition post-Brexit le 31 décembre 2020 verra l'apparition de nouvelles règles pour les étudiants français et européens voulant s'inscrire l'année prochaine dans les universités britanniques. Pour ceux qui rejoindront le Royaume-Uni dès le 1er janvier 2021, un visa étudiant de 390 euros sera notamment requis. Et dès la prochaine rentrée universitaire, en août 2021, les étudiants de l'Union européenne devront s'acquitter de frais de scolarité majorés (30 000 livres par an environ au lieu de 10 000) pour étudier au Royaume-Uni, comme l'avait annoncé le gouvernement britannique le 23 juin dernier. [...]

Tous les ressortissants de l'Union européenne doivent demander le statut de résident, qui leur garantit le droit de rester sur le sol britannique lors de l'entrée en vigueur des nouvelles lois sur l'immigration. Les étudiants qui commencent leur cursus durant l'année universitaire 2020/2021 et arrivent au Royaume-Uni avant le 31 décembre 2020 bénéficieront du statut qui leur permet de payer les mêmes droits d'inscription que les Britanniques.

Les nouveaux étudiants arrivant après cette date devront obtenir un visa étudiant qui coûte 350 livres sterling (390 euros) s'ils étudient plus de six mois au Royaume-Uni. Ils devront aussi payer environ 500 livres par an pour bénéficier du service de santé public, le NHS.

Dans tout le Royaume-Uni, les étudiants qui commenceront leur cursus après le 1er août 2021 devront payer des frais d'inscription plus élevés et ne pourront pas bénéficier de prêts étudiants. Selon le journal spécialisé Times Higher Education magazine, le prix d'une année de premier cycle pour un étudiant international en 2020 s'élevait entre 10.000 et 26.000 livres sterling par an (soit entre 10.960 et 28.495 euros). Mais tout dépend des cursus et surtout des établissements. Ainsi à Oxford, les étudiants internationaux doivent déboursier entre £26,770 et £37,510 par an. De plus, ils ne seront plus éligibles au système de prêt étudiant britannique. Un système cautionné par le gouvernement qui permet de ne rembourser les frais de scolarité qu'une fois le premier emploi obtenu.

Il reste à Londres et Bruxelles à s'accorder sur leur relation future. On ignore encore si le Royaume-Uni continuera à participer aux programmes européens comme Erasmus+ et Horizon Europe au-delà de l'année universitaire. Le gouvernement britannique a mis en place des recommandations pour que les étudiants européens demandent des visas.

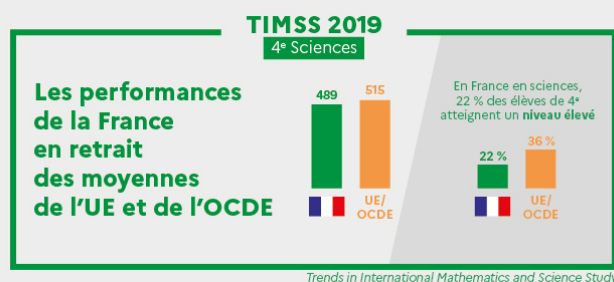
Mais l'incertitude demeure quant à savoir si les étudiants qui ont déjà obtenu le statut de résident pourront payer les mêmes frais d'inscription qu'auparavant pour les cursus qui commencent en 2021-2022. En raison de la pandémie de coronavirus, qui a entraîné la migration des cours sur internet, nombre d'étudiants les ont suivis sans être au Royaume-Uni. S'ils ne se rendent pas sur le sol britannique cette année, le doute demeure quant à la possibilité pour eux de décrocher le statut de pré-résident.»

Actu | Étude TIMSS

«TIMSS 2019 Sciences au niveau de la classe de quatrième : les résultats de la France en retrait à l'échelle internationale», **DEPP**, publié le 08/12/2020.

<https://www.education.gouv.fr/timss-2019-sciences-au-niveau-de-la-classe-de-quatrieme-les-resultats-de-la-france-en-retrait-l-307821>

« Avec un score de 489 points en sciences, la France se situe sous la moyenne internationale des pays de l'UE et de l'OCDE (515). La France n'amène que 3 % de ses élèves au niveau avancé en sciences alors qu'ils sont en moyenne 10 % dans les pays de l'UE et de l'OCDE. Entre 1995 et 2019, en France, les résultats des élèves n'ont pas évolué de façon significative hormis l'écart de score entre filles et garçons qui n'existe plus. Une comparaison longitudinale entre la classe de CM1 et celle de quatrième ne montre que peu d'évolution dans le classement de la France par rapport aux autres pays. Les points forts relatifs des élèves de France se situent dans le domaine cognitif « Raisonner » et dans le domaine scientifique « Sciences de la Terre et de l'Univers ». [...]



Télécharger la note d'information : <https://www.education.gouv.fr/media/73364/download>

«Mathématiques : un niveau en baisse et «inquiétant» au collège», **LE FIGARO**, publié le 08/12/2020.

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/mathematiques-un-niveau-en-baisse-et-inquietant-au-college-20201208>

« Dévoilée ce mardi, l'étude internationale TIMSS 2019, dessine, hélas, un tableau morose du niveau des collégiens français en mathématiques et en sciences. Les performances de plus de 3 800 élèves français de quatrième, répartis dans 150 collèges, ont été passées au crible. [...]

Les élèves français obtiennent un score moyen de 483 points en mathématiques. Un score inférieur à la moyenne internationale des pays de l'OCDE et de l'UE participants (511 points). Il n'est pas significativement différent de celui de la Nouvelle-Zélande ou de la Roumanie. Les pays d'Asie du Sud-Est (Singapour, Taïwan, Corée du Sud, Japon et Hong Kong) sont les plus performants en mathématiques en 2019 à ce niveau scolaire.

C'est la seconde participation de la France à cette étude à ce niveau scolaire, la première ayant eu lieu en 1995. Le score moyen de la France en mathématiques en classe de quatrième est en baisse de 47 points depuis 1995, soit 60 % d'écart type. Cette baisse correspondant à une année scolaire !

Les élèves doivent obtenir un score d'au moins 625 pour atteindre un niveau avancé ; 550 ou plus pour le niveau élevé ; 475 ou plus pour le niveau intermédiaire ; 400 ou plus pour le niveau bas qui correspond à des compétences élémentaires, comme une compétence de base sur les nombres entiers positifs ou une lecture graphique directe.

Seulement 2 % des élèves atteignent le niveau avancé en France en 2019 alors qu'ils sont 50 % à Singapour, à Taïwan ou en Corée du Sud et 11 % en moyenne dans l'UE ! Un tel écart entre la France et ces autres pays apparaît «assez inquiétant» selon le ministère de l'Éducation nationale. Ces écarts de performance réduits sont imputables aux faibles résultats des meilleurs élèves... [...]

Enfin, les professeurs français sont, avec leurs collègues finlandais et japonais, les moins nombreux à se déclarer très satisfaits de leur métier : 32 % des élèves en France ont un enseignant très satisfait de son métier contre 45 % en moyenne à l'international (OCDE et UE).

Les performances des élèves ne sont pas plus reluisantes en sciences. Avec un score de 489 points, la France se situe sous la moyenne internationale des pays de l'Union européenne et de l'OCDE (515). Seuls la Roumanie (470) et le Chili (462) obtiennent des scores significativement inférieurs... [...]

Comment expliquer cette faiblesse de la France en sciences ? Le service statistique du ministère, la Depp, fournit quelques explications. Un élève reçoit 128 heures de cours de sciences par an dans les pays de l'UE et de l'OCDE, selon les déclarations des enseignants de sciences des classes interrogées alors qu'en France, la moyenne est de 113 heures. Pour comparaison, Singapour, pays obtenant le meilleur score de ce test, présente également un temps d'enseignement moyen des sciences de 112 heures. Ce temps d'enseignement ne peut évidemment pas être le seul paramètre à prendre en compte. Il a par exemple été demandé aux élèves s'ils profitaient d'enseignements hors temps scolaire. À cette question, les élèves de France répondent positivement à 8,1 % alors que 33 % des élèves de Singapour sont concernés.»

«En mathématiques et en sciences, les élèves français sont les cancrs de la classe européenne», LES ECHOS, publié le 08/12/2020.

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/en-mathematiques-et-en-sciences-les-eleves-francais-sont-les-cancres-de-la-classe-europeenne-1272033>

« Le niveau des élèves français en mathématiques et en sciences est très mauvais. « Les résultats sont inquiétants », affirme même le ministère de l'Education nationale. Et c'est ce que confirme l'enquête internationale des chercheurs de l'IEA, publiée ce mardi. Cette étude, qui est dévoilée tous les quatre ans seulement, comporte deux volets : le premier, réalisé dans 58 pays, a porté sur un échantillon représentatif de 4.186 élèves français de CM1 et 155 écoles ; le deuxième, réalisé dans 46 pays, a concerné sur 3.874 autres élèves français de 4e dans 150 collèges.

1 - Pour les élèves de CM1, des scores toujours aussi faibles

En mathématiques comme en sciences, la photographie du niveau des élèves de CM1 est comparable à celle de 2015, où les élèves français apparaissaient déjà comme les cancrs de la classe européenne. En mathématiques, leur score est de 485, en dessous de la moyenne des pays de l'Union européenne (527) et de l'OCDE (529). En sciences, leur score (488) est aussi en deçà (522 pour l'UE, 526 pour l'OCDE). [...]

3 - Une surreprésentation d'élèves faibles

En mathématiques, 15 % des élèves français de CM1 ne disposent pas des compétences élémentaires, contre 6 % au niveau européen. En sciences, 14 % des élèves sont dans cette situation, contre 6 % là aussi au niveau européen.

4 - Une note d'espoir avec la formation continue

En 2019, seuls 23 % des élèves ont un professeur des écoles qui déclare n'avoir jamais suivi aucune formation axée sur les contenus mathématiques, contre 53 % en 2015. Sur ce point, la France fait mieux que l'Union européenne (28 %).

5 - Les élèves de 4e en mauvaise posture

Pour les élèves de 4e, la comparaison se fait avec la précédente pour ce niveau scolaire, qui date de 1995. En mathématiques, avec un score de 483 points, la France est là encore sous la moyenne de l'Union européenne et/ou de l'OCDE (511 points). Derrière la France, on trouve la Nouvelle-Zélande, la Roumanie puis le Chili. [...]

6 - Pas d'amélioration entre le CM1 et la 4e

C'est la même génération d'élèves (mais pas les mêmes échantillons d'élèves) qui a été évaluée pour TIMMS en 2015 qu'en 2019. Ceux qui étaient en CM1 en 2015 étaient en 4e en 2019. En quatre ans, leur niveau relatif est resté stable. [...]

8 - De moins en moins de très bons élèves en mathématiques

Les écoles d'ingénieurs qui recrutent les meilleurs élèves en mathématiques ont du souci à se faire : en 2019, seuls 2 % des élèves français atteignent le niveau dit « avancé » en mathématiques contre 6 % en 1995. Ce taux est de 11 % dans les pays de l'Union européenne et/ou de l'OCDE, et de 50 % à Singapour ou en Corée du Sud. La proportion d'élèves en difficulté est en revanche similaire à celle des autres pays de l'Union européenne et de l'OCDE. [...]

10 - Des écarts garçons-filles beaucoup plus importants

En mathématiques, l'avantage est aux garçons en CM1 (13 points d'écart), le score des filles ayant baissé de 7 points depuis 2015. En 4e, l'écart est de 9 points, toujours en faveur des garçons. En sciences, en revanche, les résultats entre filles et garçons sont comparables, en CM1 comme en 4e.»

Actu | Égalité salariale

«Les hommes « souffrent quand ils gagnent moins que leurs épouses », selon une étude britannique», LE MONDE, publié le 26/11/2020.

https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/11/26/selon-une-etude-britannique-les-hommes-souffrent-lorsqu-ils-gagnent-moins-que-leur-femme_6061228_3234.html

« Au Royaume-Uni, le moral des hommes est gonflé lorsqu'une augmentation leur permet de gagner plus que leur épouse, mais la réciproque n'est pas vraie, montre une étude de la City University of London, illustrant le poids des normes dans le couple.

C'est l'une des inquiétudes des économistes : en fragilisant l'emploi des femmes, la crise due à la pandémie du Covid-19 pourrait, comme le télétravail prolongé, creuser un peu plus les écarts de revenus entre les deux sexes.

Selon Eurostat, le salaire horaire brut moyen des femmes était déjà, avant la crise, en 2018, de 14,1 % inférieur à celui des hommes dans l'Union européenne. Un fossé en partie alimenté par la surreprésentation des premières dans les métiers moins bien payés, par les interruptions de carrière liées aux maternités, ou encore par le poids des normes dans les entreprises.

Des sociologues de la City University of London viennent de publier une surprenante étude confirmant à quel point ces normes sont particulièrement dures à faire bouger, et ce au sein même des couples. Les auteurs tentent d'y mesurer « les implications de l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes sur le bien-être psychologique de ces derniers ». [...]

Résultat : la plupart des hommes « souffrent quand ils gagnent moins que leurs épouses », résume la sociologue Vanessa Gash, principale autrice de l'étude. Ils déclarent en effet « une satisfaction dans la vie moindre que les hommes ayant un revenu plus élevé ou égal à celui de leurs épouses », « tandis que le bien-être subjectif des femmes ne semble pas être affecté par le fait d'être moins bien rémunérées ».

Une augmentation permettant de creuser l'écart avec le salaire de leur compagne a un effet dopant sur le moral des hommes, mais l'inverse n'est pas vrai : les femmes ne sont pas plus satisfaites lorsqu'elles gagnent plus que leur conjoint. « Ces résultats suggèrent que l'écart de rémunération entre les partenaires est renforcé par les normes du modèle traditionnel où l'homme est le principal apporteur de revenus du ménage », écrit Vanessa Gash.

Et pour cause, explique-t-elle : les hommes heureux car mieux payés sont, consciemment ou non, réticents à donner la priorité à l'emploi de leur femme ou à mieux partager les tâches parentales si cela peut nuire à leur carrière... et donc à leur bien-être.

Une enquête du même genre menée de l'autre côté de la Manche offrirait-elle des résultats similaires ? Sans doute. Car si les écarts salariaux entre les sexes sont un peu moins élevés en France (15,8 %, contre 19,8 % au Royaume-Uni, selon Eurostat), ils restent supérieurs à la moyenne européenne, et au score des vertueux Suédois (12,6 %).»